

HAUT-COMMISSARIAT DE LA RÉPUBLIQUE EN POLYNÉSIE FRANÇAISE
PRÉSIDENCE DE LA POLYNÉSIE FRANÇAISE

Papeete, le 7 août 2019

COMMUNIQUE DE PRESSE

**Résorption de l'habitat insalubre :
l'État rétrocède au Pays des terrains à Hotuarea**

Depuis 2015, l'État et le Pays conduisent un vaste projet de Résorption de l'Habitat Insalubre (RHI) sur le site qui longe la piste d'atterrissage de l'aéroport international de Tahiti-Faa'a, à Hotuarea.

L'objectif de ce projet est de reloger in situ plus de 200 familles et de leur permettre d'accéder à un habitat digne et sécurisé, tout en permettant le dégagement de la bande de sécurité aéroportuaire.

Pour ce faire, l'État a décidé, de céder au Pays à l'euro symbolique des parcelles lui appartenant, et de lui restituer les parcelles cédées pour les besoins de l'aménagement de l'aéroport dans les années 60-70.

Le Président de la Polynésie française, Edouard Fritch, et le directeur des finances publiques, Dominique Casabianca, représentant de France Domaine, ont ainsi signé, mercredi après-midi, l'acte authentique formalisant juridiquement le transfert de ces parcelles de l'Etat vers le Pays, en présence notamment du Secrétaire général chargé de l'administration de l'État en Polynésie française, Eric Requet, et du ministre de l'Economie verte, en charge du domaine, Tearii Alpha.

Cette rétrocession foncière permet de poursuivre les travaux engagés depuis 2017 sur le projet de logements sociaux « Nuumeha », au bénéfice des populations concernées.

Depuis 2016, l'État et le Pays ont conjointement financé, au titre du Contrat de projets 2015-2020, plus de 2,5 milliards Fcfp, pour la construction de 198 logements pérennes et de 48 logements de transit sur la zone de Hotuarea.

Ces rétrocessions vont ainsi permettre le démarrage du plus gros programme de construction de logement social en Polynésie.